



Commission du développement des territoires

2212 - Développement local des bourgs-centres

Subventions de centralité urbaine (quatrième tranche 2012)

Rapport n° CP/2012/698

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

Dans le cadre des contrats de territoire et en vue de favoriser un aménagement harmonieux et durable du territoire bas-rhinois, le Conseil Général a adopté une priorité partagée relative aux enjeux de centralité urbaine. Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une nouvelle subvention à ce titre, pour le territoire Uffried - Rhin-Moder.

La politique de centralité urbaine vise à consolider l'armature urbaine du Bas-Rhin constituée de Strasbourg et des pôles secondaires de la CUS, ainsi que des villes-centres et des bourgs-centres du reste du Département.

Permettant notamment de bonifier le financement d'opérations d'investissement éligibles au titre des dispositifs thématiques du Conseil Général, les crédits correspondants visent d'une part à développer des fonctions de centralité assurées au profit de l'ensemble du territoire et, d'autre part, à combler des lacunes en termes d'équipements et de services.

Le volet centralité urbaine du contrat de territoire Uffried – Rhin-Moder prévoit l'attribution d'une bonification de 228.675 € pour la restructuration et l'extension de la maison des œuvres et de la culture et de la salle polyvalente de Roeschwoog.

Dans un premier temps, il vous est proposé de vous prononcer sur l'attribution d'une première tranche de 142.650 € (soit 13,42 % d'un montant subventionnable HT de 1 062 286 €), en complément de la subvention de 276.194,36 € accordée au titre des équipements sportifs et socio-éducatifs par la commission permanente du 3 octobre 2011.

Une seconde tranche de 86.025 € vous sera proposée en 2013. Elle portera l'aide départementale totale pour ce projet à 504.869,36 € (soit 47,52 % du montant subventionnable HT).

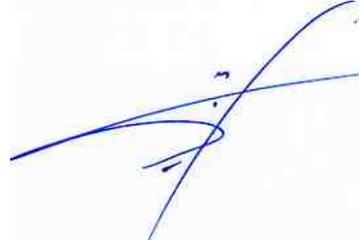
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35388	204-204142-30	3 316 830,95 €	342 650,00 €	142 650,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de Roeschwoog une subvention d'un montant de 142.650 € pour la restructuration et l'extension de la maison des oeuvres et de la culture et de la salle polyvalente, dans le cadre du volet centralité urbaine du contrat de territoire Uffried - Rhin-Moder.

Strasbourg, le 17/09/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL